MEMORIAL NATIONAL de la PRISON de MONTLUC

Suite à la fermeture de la prison de Montluc en février 2009, d'importantes menaces de démolition pèsent sur les bâtiments. L' Association des rescapés de Montluc fait alors pression pour sauvegarder la prison et l'instituer en mémorial. Soutenue par les pouvoirs publics, cette demande conduit à l'inscription d'une partie du site à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques le 25 juin 2009. Rénovée, elle est ensuite affectée au ministère des Armées et gérée par l'Office national des combattants et victimes de guerre pour ouvrir au public à partir de septembre 2010 en tant que haut lieu de la mémoire nationale.

Créé afin de rendre hommage aux résistants, Juifs et otages, victimes des nazis et de Vichy, en abordant l'étude des politiques de répression et de persécution de 1940 à 1944, le Mémorial aborde également les nombreuses autres strates historiques de la prison se succédant de 1921 à 2009.

Deux entités sont constituées afin d'accompagner le fonctionnement du Mémorial. Un conseil d'orientation, composé principalement des associations d'anciens résistants et de la communauté juive. Un comité scientifique, structuré autour des différents chercheurs et de responsables d'autres structures culturelles et mémorielles.

Site du ministère des Armées géré par l'Office national des combattants et des victimes de guerre, **le Mémorial National de la prison de Montluc** s'intègre également dans un vaste réseau de lieux de mémoire composé de **dix hauts lieux de la mémoire nationale ainsi que de 291 nécropoles nationales.**

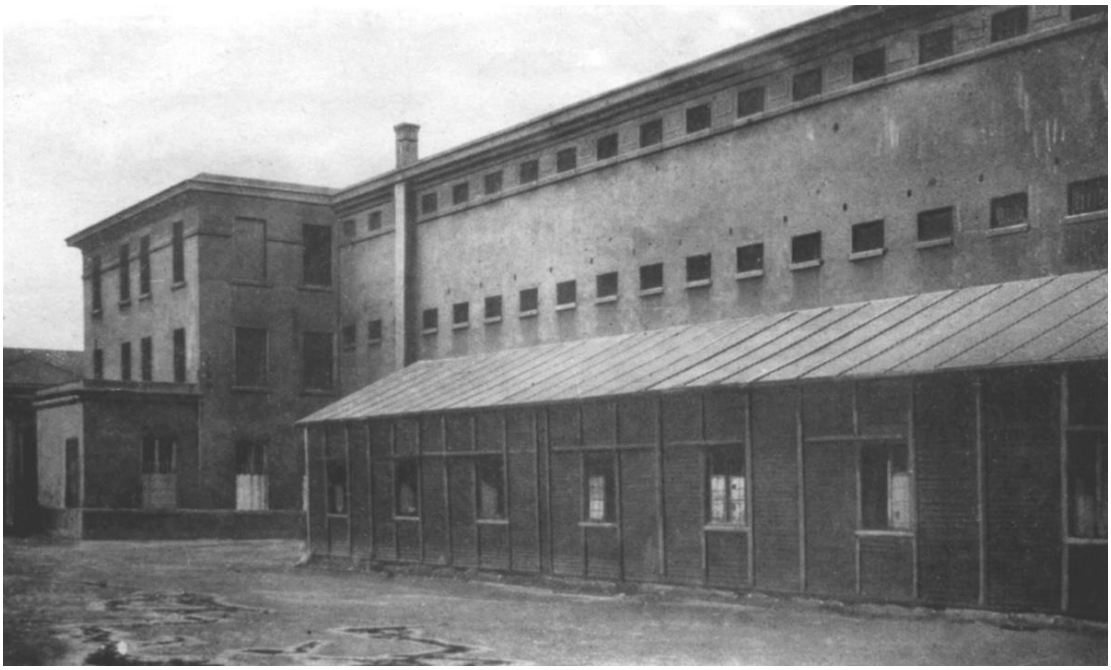
L'invasion de la zone sud, le 11 novembre 1942, suite au débarquement anglo-américain en Afrique du Nord change profondément la situation à Lyon. Elle entraîne non seulement l'arrivée de la Wehrmacht et des forces de police nazies mais rend également caduque une partie de la convention d'armistice de juin 1940 et conduit au démantèlement de l'armée française.

Après une première réquisition partielle de la prison en janvier 1943, l'armée allemande réquisitionne totalement le site le 17 février 1943. Les détenus enfermés par Vichy, peu avant la réquisition totale, avaient été transférés au fort de Vancia (situé à l'époque dans l'Ain), à la prison civile de Saint-Paul à Lyon ou celle de Nontron (Dordogne). La prison de Montluc devient alors pour Lyon et une large région Rhône-Alpes, l'un des centres de la répression allemande. Les premières grandes arrestations et démantèlements de réseaux et mouvements de Résistance engendrent l'arrivée progressive de nombreux internés.

En dépit de son statut militaire, la prison est en lien étroit avec la Gestapo et Klaus Barbie, chef de la section IV de la Sipo-SD de Lyon. Résistants et opposants politiques côtoient

désormais Juifs, otages, réfractaires au Service du Travail Obligatoire (STO) et quelques prisonniers de droit commun arrêtés dans la région Rhône-Alpes. Montluc est alors un véritable lieu de transit et la porte d'entrée vers l'univers concentrationnaire nazi. C'est notamment à Montluc que sont détenus Jean Moulin et ceux arrêtés avec lui le 21 juin 1943 à Caluire dans la maison du docteur Dugoujon. De plus, le tribunal militaire allemand juge, condamne à mort et fusille au moins 79 résistants entre août 1943 et juillet 1944, sur le stand de tir de La Doua à Villeurbanne.

Parallèlement à ces arrestations, la population carcérale de Montluc augmente rapidement et culmine à l'été 1944. Au plus fort, ce sont près de 1 300 personnes qui sont internées à Montluc qui perd alors son statut de prison pour devenir un lieu d'internement, de transit et un réservoir d'otages. Au-delà des cellules, tous les espaces de la prison sont progressivement transformés en lieu d'enfermement : les douches, les toilettes, le réfectoire, les caves et les ateliers. Les cellules de 4 m² peuvent accueillir jusqu'à huit détenus avec pour seul mobilier, une tinette et une paillasse. On utilise également une baraque en bois implantée dans une des cours. ***Le fait qu'un grand nombre d'hommes juifs de plus de quinze ans y soit enfermé, aux côtés de résistants, est à l'origine de son appellation "baraque aux Juifs"***. Les repas deviennent de plus en plus rares et les colis encore autorisés en 1943, sont progressivement supprimés. La toilette n'existe plus et les insectes prolifèrent dans la prison. Les interrogatoires et la torture qui se déroulent au siège de la Gestapo se généralisent. Montluc constitue alors une première étape dans le processus de déshumanisation voulu par les nazis.



« Baraque aux Juifs » Dans laquelle notre ami Henri Higelin a été enfermé

Des familles juives entières sont amenées à Montluc, même si nombre d'enfants sont séparés des parents pour être enfermés notamment à l'hôpital de l'Antiquaille. Tous sont en attente d'un transfert vers Drancy puis d'une déportation dans les centres de mise à mort situés en Pologne. Les résistants, opposants politiques et réfractaires au STO sont, quant à eux,

transférés vers les camps de transit de Compiègne et Romainville avant une déportation dans les camps de concentration allemands.

Au total, entre le 17 février 1943 et le 24 août 1944, date de la libération de la prison, ce sont près de 10 000 personnes qui sont internées à Montluc. La majorité d'entre elles sont déportées et d'autres sont fusillées ou exécutées dans la région lyonnaise. En effet, l'intensification de la répression à partir du début de l'année 1944 coïncide non seulement avec une augmentation du nombre de convois de déportation mais également avec une généralisation progressive des exécutions sommaires. La pression de plus en plus forte exercée par la Résistance puis par les forces alliées, suite aux débarquements de Normandie en juin 1944 et de Provence en août 1944, entraîne l'occupant dans un processus de liquidation massif des détenus de Montluc. Dès la fin du mois d'avril, des camions emmènent des détenus afin de procéder à leur exécution dans différents lieux de la région lyonnaise.

Ce sont au moins 635 internés de la prison de Montluc qui sont ainsi massacrés entre les mois d'avril et d'août 1944. À eux seuls, les deux derniers massacres de Bron, les 17, 18 et 21 août et de Saint-Genis-Laval le 20 août 1944 comptabilisent plus d'un tiers des personnes exécutées avec au moins 229 victimes, quelques jours seulement avant la libération de Montluc.

Aujourd'hui, dans les 120 cellules sont placées 3 parcours d'internés(es), ce qui représentent 360 parcours

Les 10 000 autres aussi méritants doivent-ils restés dans l'anonymat ???

Depuis plusieurs années j'ai proposé et été entendu par Mr. VIOUT Président du Conseil d'Orientation pour qu'à l'instar de Compiègne un mur des noms soit érigé, dans le chemin de ronde

Le verrais-je un jour !!!!.....

Jean Curial
Lyon Janvier 2026